



CAHIER DES CHARGES

Action *« Création de séjours packagés »*

1. Définition de l'action

Le groupe régional séjours propose aux adhérents de s'appuyer sur le travail déjà réalisé sur les offres thématiques pour concevoir des séjours packagés. Ces séjours comprennent un hébergement et une activité (ou repas) pour un tarif au week-end ou à la semaine tout inclus.

Les 10 premiers séjours créés seront mis en ligne sur un site Internet dédié, et seront imprimés sur des flyers distribués sur les salons de Bruxelles et Paris.

2. Comité de pilotage

Un comité de pilotage encadre l'action « Séjours packagés ». Il s'agit du groupe séjours régional, composé d'adhérents de chaque département.

Le Comité de pilotage propose des orientations et une politique commerciale et tarifaire de l'action, validés au niveau du bureau de l'association. Ce travail se fait en lien avec la conseillère référente sur ce dossier.

Tout manquement d'un producteur à ce règlement qu'il aura lui-même signée, fera l'objet d'un traitement particulier par le Comité de pilotage. Lui seul est habilité à émettre un avertissement ou une sanction à l'égard d'un producteur participant.

3. Engagements de l'adhérent

- Je m'engage à respecter les éléments dont nous faisons la promotion (séjour acheté = séjour vécu). Respect de sa promesse.
- Je respecte la réglementation en cours
- Je respecte le cahier des charges et la charte éthique de Bienvenue à la ferme
- J'accepte une visite de suivi avant la mise en ligne de mon produit.
- Le logo (nouvelle version) de Bienvenue à la ferme est présent sur mon site Internet et dans ma structure.
- Sur l'ensemble des séjours que je propose :
 - La visite de ferme est possible pendant le séjour
 - J'effectue un geste d'accueil avec un produit d'un adhérent BAF (cidre, jus, confiture...), un pot d'accueil, bouquet....

- Je propose une offre thématique sur ma ferme (ferme insolite, gourmande, bio, savoir ferme, rando-ferme, z'aniferme)
- J'ai un site Internet et je m'engage à promouvoir le site séjour sur mon site
- Ma fiche sur le site www.bretagnealaferme.com est à jour (avec photos).
- Dans le choix de prestations complémentaires, je privilégierais une ferme adhérente à Bienvenue à la ferme
- Je possède une Google adresse
- Je possède une page Facebook obligatoire (relais pour nous)
- Je m'engage à faire la promotion de l'offre régionale sur mon territoire
- Je m'engage à transmettre des photos de qualité ; un texte et le détail tarifaire du séjour à l'animatrice. Je propose un séjour clé en main tarif tout compris.
- Je joins à mon dossier une copie de l'assurance concernant les activités proposées dans le cadre de mon séjour ainsi que celle de mes prestataires
- Je m'engage à tenir à jour un calendrier de disponibilité sur le site séjours de Bienvenue à la ferme.
- J'ai une adresse mail active, que je consulte quotidiennement, et j'accepte de réaliser le des réservations par SMS.
- Je m'engage à ne pas commercialiser ce séjour en dehors du site de Bienvenue à la ferme.
- Je m'engage à ne pas proposer de réduction sur mon séjour sans accord avec Bienvenue à la ferme.

4. Frais de fonctionnement

Une commission de 8% sera prélevée sur chaque séjour commercialisé sur le site Internet de Bienvenue à la ferme. Une facture trimestrielle sera adressée aux adhérents concernés.

- Je m'engage à régler la commission à Bienvenue à la ferme par séjour commercialisé.

Identification de l'adhérent :

Nom :
Prénom :
Lieu-dit :
Commune : Code postal :
Téléphone :
Mail :

J'ai bien pris connaissance de ce règlement et des conditions stipulées et je m'engage à les respecter.

Ce contrat est valable jusqu'au 31 décembre 2015.

A : Le :

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé »

Cachet du réseau « Bienvenue à la ferme – Bretagne »

Fait en deux exemplaires (un pour l'adhérent, un pour l'association)

A l'attention de Karen Macé
Bienvenue à la ferme
Chambre d'Agriculture des Côtes d'Armor
Avenue du Chalutier Sans Pitié
BP 540
22195 PLERIN Cedex

Contact: Karen Macé – 02 96 79 22 14– karen.mace@cotes-d-armor.chambagri.fr